

JEUNESSE Cinq Romains ont signé leur contrat de travail

Un emploi, un avenir



De gauche à droite et de haut en bas, Latifa Chay, Gérard Willmann, Philippe Drésin, Jean-Claude Pellerin, Maurice Crouzet, Mouloud Bernabia, Amandine Lozowski, Gülay Bulut, Cédric Guy, et Estelle Corrand pour la signature des cinq premiers emplois d'avenir de la ville de Romans et du CCAS.

Ce sont les cinq premiers ! Mouloud, Amandine, Gülay, Cédric et Estelle ont signé leur contrat de travail dans le cadre des "emplois d'avenir". Une première à Romans qui s'est déroulée au salon Coalville en mairie. Une cérémonie officielle pour un moment très important pour ces cinq Romains.

Devant le maire, Philippe Drésin, le premier adjoint Jean-Claude Pellerin, l'élue en charge de la jeunesse, Latifa Chay, le conseiller municipal délégué à l'action sociale, Maurice Crouzet, et le président de la Mission locale, Gérard Willmann, les cinq signataires ont à peine évoqué "leurs années de galère". Par pudeur sans doute...

Ils parlaient de manière plus spontanée, de leurs formations.

Gülay Bulut, âgée de 24 ans, revenait à titre d'exemple, sur son bac professionnel en comptabilité. Un di-

plôme obtenu en 2009. Et après ? Rien. Si ce n'est des remplacements ou quelques stages.

Alors pour ces jeunes-là, les "emplois d'avenir" représentent une véritable chance. « Priver les jeunes d'emploi, c'est les priver d'avenir... », a même précisé Gérard Willmann.

Une médiatisation à point nommée

Tous sont passés par la Mission locale, l'organisme public responsable dans le processus des emplois d'avenir.

Avec la visite du ministre, Michel Sapin, en novembre dernier et les tout premiers contrats de France signés dans la Drôme, « Notre structure, basée sur Romans, le Royans et le Vercors, a été davantage encore identifiée par les jeunes », a constaté Fabrice Moulin, l'un des responsables.

Amandine Lozowski et

Mouloud Benarbia occupent désormais des postes d'animateurs de proximité au "Bocal", Cédric Guy a été intégré l'unité élagage de la ville, Gülay Bulut le service de la gestion financière et Estelle Corrand travaille principalement au portage de repas à domicile au centre communal d'action sociale.

« Nous ne comptons pas nous arrêter là ! », a martelé le maire, Philippe Drésin. Déjà quatre autres postes ouverts aux "emplois d'avenir" cherche des candidats : trois correspondants de nuit, et un au sein de l'unité serrurerie.

À bon entendeur...

Carole RAYNAUD

REPÈRES

POUR QUI ?

■ Pour pouvoir accéder à un emploi d'avenir, il faut être âgé de 16 à 25 ans au moment de la signature du contrat (jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés). Il ne faut détenir aucun diplôme, ou être titulaire d'un CAP/BEP et avoir été en recherche d'emploi 6 mois au cours des 12 derniers mois. A titre exceptionnel, si le jeune habite dans une zone urbaine sensible (ZUS), une zone de revitalisation rurale (ZRR) ou en outre-mer, il peut accéder à un emploi d'avenir jusqu'au niveau bac + 3, s'il a été en recherche d'emploi 12 mois au cours des 18 derniers mois.

POUR QUOI ?

■ Le contrat de travail associé à un emploi d'avenir est à durée déterminée (CDD), de 3 ans ou d'un an renouvelable jusqu'à trois ans. Il s'agit, en principe, d'un temps plein, soit 35 h payées au SMIC (dont 75 % pris en charge par l'Etat).

Dans les entreprises aussi...

« 25 % des jeunes en France sont au chômage », a précisé le président de la Mission locale, Gérard Willmann. Selon lui, "les emplois d'avenir" vont atténuer ce triste record européen. « C'est le dispositif le plus complet qui n'a jamais existé auparavant », a-t-il ajouté. Un outil qui s'adresse tant aux collectivités territoriales, qu'aux entreprises. Et si les élus du territoire s'investissent petit à petit dans ce processus, selon Gérard Willmann, « les entrepreneurs doivent davantage s'y intéresser ». Si les conditions d'éligibilité restent les mêmes, les professionnels du secteur privé peuvent également compter sur une prise en charge partielle par l'État, à hauteur de 35 %. De quoi encourager ces entrepreneurs à passer le cap. □

■ Emplois d'avenir

Cinq contrats pour sortir de la galère

Cinq jeunes ont été recrutés par la Ville et le CCAS dans le cadre du dispositif s'adressant aux 16-25 ans sans diplôme ou issus de zones défavorisées. Les signatures ont eu lieu lundi 24 juin à la mairie.

Sans qualification supérieure ou issus de zones défavorisées, ces jeunes galéraient depuis des mois, voire des années pour trouver un travail. Ils ont eu la chance et l'opportunité de s'engager dans des "emplois d'avenir" avec la mairie et le CCAS et ont signé leurs contrats lundi 24 juin.

Cédric Guy, 22 ans, avait effectué des missions ponctuelles pour l'unité élagage de la Ville. Entre petits boulots d'agent d'entretien et formation en maçonnerie, il cherchait sa voie. Il a obtenu un poste à temps complet dans le service municipal pour lequel il avait travaillé.

Güluy Bulut, 24 ans, a multiplié les expériences en tant qu'aide comptable stagiaire dans des associations comme la MJC Robert-Martin ou des organismes comme Habitat Pays de Romans. Titulaire d'un Bac pro comptabilité, elle intègre le service de gestion financière de la commune en tant que gestionnaire à temps complet des dépenses et des recettes.

Amandine Lozowski, 23 ans, et Mouloud Benarbia, 25 ans, ont bossé dans l'animation avec un BAFA en poche. Elle avait une formation dans le tourisme et il a été éducateur sportif mais ils n'avaient occupé que des jobs d'été ou des emplois précaires. Ils ont été recrutés comme animateurs de proximité à temps complet au "Bocal", situé place Maurice-Faure, en direction des 12-17 ans.

Estelle Corrand, 21 ans, a été assistante de vie dans des maisons de



Ils ont signé leurs contrats "emplois d'avenir" leur permettant d'acquérir une expérience avec de nouvelles perspectives et notamment la possibilité de garder leur nouveau poste.

retraite et agent de service en restauration scolaire. Elle a rejoint le service de portage à domicile du Centre communal d'action sociale à raison de 31 heures par semaine.

"Des pépites à saisir"

"Elle a un contact remarquable avec les personnes âgées", témoigne Maurice Crouzet, adjoint délégué à l'action sociale et vice-président du CCAS. "Elle s'est intégrée de façon exceptionnelle. Il y a des pépites à saisir parmi cette jeunesse".

La Ville s'était engagée à recruter huit "emplois d'avenir", selon le nouveau dispositif destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, sans diplôme équivalent ou supérieur au Bac ou alors issus de zones défavorisées.

Quatre ont déjà été pourvus (plus un par le CCAS), il reste à pourvoir quatre postes : trois correspondants de nuit et un serrurier.

Le contrat de travail est à durée déterminée : trois ans ou un an renouvelable trois fois. Il s'agit en principe de 35 heures payées au SMIC (dont 75% pris en charge par l'Etat). Les compétences acquises sont reconnues par une attestation ou une validation des acquis de l'expérience, voire une certification professionnelle. Le travail de ces jeunes sera combiné avec un plan de formation "pour que ces emplois leur ouvrent de vrais horizons, soit au sein de la collectivité, soit dans le privé", précise la mairie.

Le recrutement est effectué en colla-

boration avec la Mission locale qui propose des candidats pour chaque poste. "Les emplois d'avenir sont le dispositif le plus complet qu'on n'ait jamais eu", déclare son président Gérard Willmann. "Il ne s'agit pas de mettre les jeunes dans une voie de garage mais de leur donner des armes pour l'avenir. Il n'est pas possible de laisser un quart des jeunes, sans emploi, sur le bord du chemin. Je souhaite une mobilisation très forte des élus du territoire de la Mission locale. Nous avons un objectif de 150 emplois d'avenir avec les collectivités et 40 avec les entreprises. Aujourd'hui, nous en avons signé 75. Je lance un appel à la mobilisation des élus".

Jean-Marc COLLAVET